

SPECIAL "CONFERENCE NATIONALE"

La Section Nationale des Retraités de la CGT Educ'Action organise sa Conférence Nationale tous les trois ans. **Une centaine de délégués est prévue.**

C'est un moment important de la vie de l'organisation qui permet :

- de faire le point sur l'activité menée depuis la précédente Conférence de mars 2009, sur l'évolution de nos effectifs, sur les questions d'organisation, sur les problèmes financiers.
- d'analyser la situation dans son actualité et ses développements dans l'avenir pour déterminer des axes de l'action revendicative que nous entendons proposer, d'une part à nos camarades retraités, d'autre part à notre syndicat, la CGT EDUC'ACTION
- d'élire la direction appelée à conduire l'activité pour les 3 années qui suivent.

La prochaine Conférence se déroulera :

Du mardi 9 octobre 2012 à 14 heures
au jeudi 11 octobre 2012 à 13 heures
à DIJON - CRISD - 1, avenue Champollion

Il est important qu'elle se prépare de la façon la plus large possible, démocratiquement, et que tous nos adhérents soient étroitement associés à la réflexion. Des réunions seront organisées par les **sections de retraités ou les SDEN/URSEN.** L'objectif étant de réunir le maximum de retraités, les consulter, discuter, débattre, proposer.

CALENDRIER

- Juin 2012 : envoi à chaque adhérent du "SPECIAL CONFERENCE NATIONALE" (supplément au PEF). Ce supplément contiendra les **documents préparatoires.**
- De juin au 30 septembre 2012 :
 - Préparation dans les sections départementales et/ou académiques ainsi que dans les SDEN ou URSEN (quand il n'y a pas de section) : discussion sur les documents, l'activité, les revendications, ...
 - Désignation des délégués.
 - Propositions de candidatures à la Commission Exécutive.
- Début septembre 2012 : transmission aux sections des mandats provisoires, des modalités précises d'accueil à DIJON
- 1er octobre 2012 : **date limite** de transmission par les sections de la liste des délégués, des mandats provisoires et du questionnaire "hébergement et transport" dûment remplis.

REPARTITION DES FRAIS

Les provisions effectuées et la gestion saine des finances de la SNR permettent à la Section Nationale de prendre en charge la totalité des frais de cette Conférence.

INVITES

Les sections, les SDEN ou les délégués qui le souhaitent, pourront inviter des camarades ou des conjoints en plus de leurs délégués.

Dans ce cas, ils prendront en charge la totalité des frais.

Les invités ne participent pas aux votes.

Attention: le nombre de places d'hébergement sera limité.

Le Bureau de la Section Nationale